

Nombre de joueurs licenciés: 18 *Chiffre indicatif*

Nombre de matchs: 18 *Chiffre indicatif*

Somme dû par joueur: SFr. 191.11
Investissement total: SFr. 4'440.00

A payer lors de l'inscription !!!

fr. 200

Délai au 31 décembre 2012

Calcul des frais sur l'ensemble de la saison:

Frais d'inscription:

Achat des parts sociales	4	x	SFr. 250.00	SFr. 1'000.00	1
Charges annuelles				SFr. 1'500.00	2
Garantie de caisse				SFr. 250.00	3
				<u>SFr. 2'750.00</u>	Acompte exigé par la LRF

Frais fixes par saison:

Inscription au championnat				SFr. 50.00	4
Calendrier officiel				SFr. 15.00	
Bulletin / Internet				SFr. 10.00	
Fond de sélection				SFr. 10.00	

Frais variables par saison:

Licence par joueur	18	x	SFr. 5.00	SFr. 90.00	
Qualification par joueur	18	x	SFr. 5.00	SFr. 90.00	
Location du terrain	18	x	SFr. 42.50	SFr. 765.00	5
Frais d'arbitrage	18	x	SFr. 40.00	SFr. 720.00	5
Achat des parts sociales				SFr. 1'000.00	
Garantie de caisse				SFr. 250.00	

SFr. 3'000.00

Total dû à la LRF
en fin de saison

Frais équipements (estimation):

	Nombre	Unité moy.	
Maillots	x		
Shorts	x		
Chaussettes	x		
Flocage	x		

SFr. 80.00

Total par personne

x nombre de maillots: x 18 SFr. 1'440.00

Total équipements

Report final:

Total LRF	SFr. 3'000.00
Total équipement	SFr. 1'440.00
	<u>SFr. 4'440.00</u>

Total TTC

/ Achat des parts sociales:

Rafat	2	x	SFr. 250.00	- SFr. 500.00
Frédéric	1	x	SFr. 250.00	- SFr. 250.00
Sébastien	1	x	SFr. 250.00	- SFr. 250.00
				<u>SFr. 3'440.00</u>

SFr. 191.11

Total par joueur

1 Pour la société coopérative propriétaire des installations du Chalet-à-Gobet où sont programmés la majorité des matchs.

2 Comprend les frais d'inscription, les licences, la location des terrains et les frais d'arbitrage

3 La 1ère année, une garantie de caisse de 250.— est demandée. Elle sera reversée au terme de la saison à la société coopérative pour l'achat d'une part sociale.

4 CHF 20.- dès la seconde saison

5 Par match et par équipe
